

Un ensemble culturel au domaine de la Grassie

Ariane Aujaleu et Stéphane Bonnet

Rue Ernest-Prados, Pont-de-l'Arc

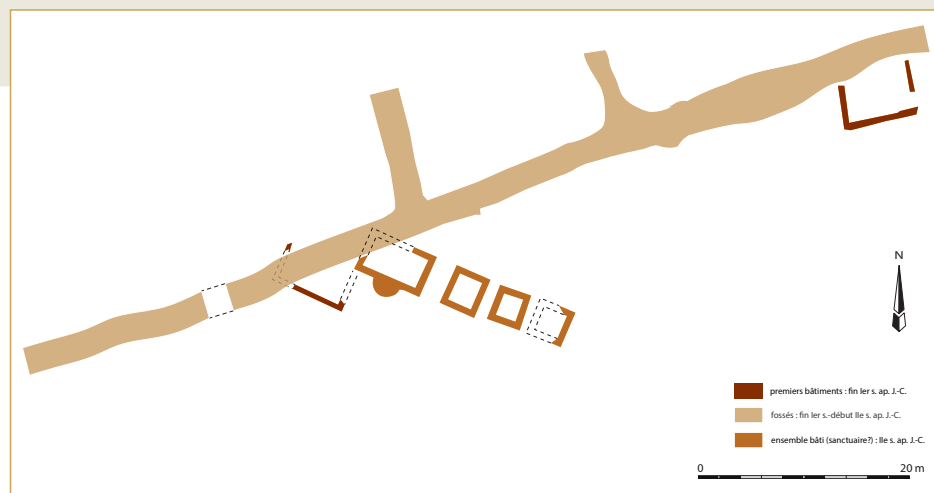
Actuellement situé dans le quartier urbanisé de Pont-de-l'Arc, le domaine de la Grassie se trouvait, dans l'Antiquité, en pleine campagne, à une centaine de mètres au sud de l'Arc. Jusqu'en 2010, on connaissait assez mal l'occupation antique de ce secteur de la commune.

Plusieurs campagnes de prospections pédestres entre 1988 et 1989 y avaient bien démontré une fréquentation humaine au travers de restes de vaisselle parfois nombreux et d'un drain, mais c'est la fouille motivée par un programme immobilier, qui a offert, pour la première fois, la possibilité d'une exploration exhaustive de plusieurs milliers de mètres carrés.

Une occupation du 1er siècle ap. J.-C.

Remontant à la seconde moitié du 1er siècle, les premières traces d'occupation s'expriment à travers deux bâtiments construits sur le sommet d'un talus escarpé qui surplombait la plaine de l'Arc d'environ deux mètres (385 et 386). Distants de plus d'une cinquantaine de mètres l'un de l'autre, ces édifices étaient relativement modestes ; de plan carré, ils mesuraient en moyenne six mètres de côté et leurs soubassements en galets supportaient des murs de terre crue recouverts d'une toiture en tuiles. Leur relatif éloignement et surtout l'absence de liens stratigraphiques ne permettent pas de dire si ces deux constructions étaient contemporaines et, le cas échéant, si elles appartenaient à un même ensemble. Elles ont toutes deux été détruites avant la fin du 1er siècle.

386 Vue de l'un des premiers bâtiments du site. On distingue le passage du fossé, plus tardif, au premier plan.



385 Plan simplifié de l'ensemble des vestiges mis au jour au domaine de la Grassie.



Une prairie humide bien drainée

Après leur disparition, le paysage a peu à peu changé d'aspect. La plaine s'est progressivement exhauscée, jusqu'à gommer complètement la terrasse préexistante. D'abord alimenté par des ruissellements en provenance de l'escarpement, ce colmatage a ensuite été nourri par les dépôts de l'Arc dont le cours s'est rapproché à la suite d'une divagation. Les chenaux entrecroisés du fleuve s'écoulaient alors au sein d'une prairie humide, et, malgré des débits généralement assez faibles, pouvaient connaître de violents épisodes de crue au cours desquels une grande quantité de sédiments s'accumulait aux abords.

C'est à ce moment-là, probablement à la fin du I^{er} siècle, qu'un large fossé a été creusé, à environ 15 à 20 m au sud du fleuve (387). Plus ou moins parallèle au cours d'eau, il était rejoint par deux canaux perpendiculaires provenant du nord. L'ensemble offrait des dimensions imposantes : le bras principal, profond de 1,60 m, courait au moins sur 90 m du nord-est au sud-ouest, et sur des largeurs variant de 2,50 à 3 m. Ce fossé a certainement eu une fonction de délimitation des terrains. Quant aux autres structures, soit elles servaient à capter les eaux conduites par ce dernier, soit, au contraire, elles évacuaient celles qu'elles drainaient dans son cours.



388 Vue des quatre édifices appartenant peut-être à un sanctuaire.



387 Vue en coupe du grand fossé et de ses différents complements.

Un possible sanctuaire au II^e siècle

Au début du II^e siècle ap. J.-C., le cours de l'Arc semble s'être éloigné des terrains, mais tout porte à croire qu'un bras mort occupait toujours l'ancien lit principal. À l'emplacement des fossés antérieurs, alors colmatés, ont été bâtis quatre édifices formant un ensemble de 20 m de long (388 et 389). Chacun d'entre eux présentait des dimensions relativement similaires (superficie intérieure moyenne de 6 m²), à l'exception du bâtiment le plus septentrional, qui était deux à trois fois plus grand (15,60 m²). Ce dernier se distinguait également par son plan barlong et son abside en façade sud.

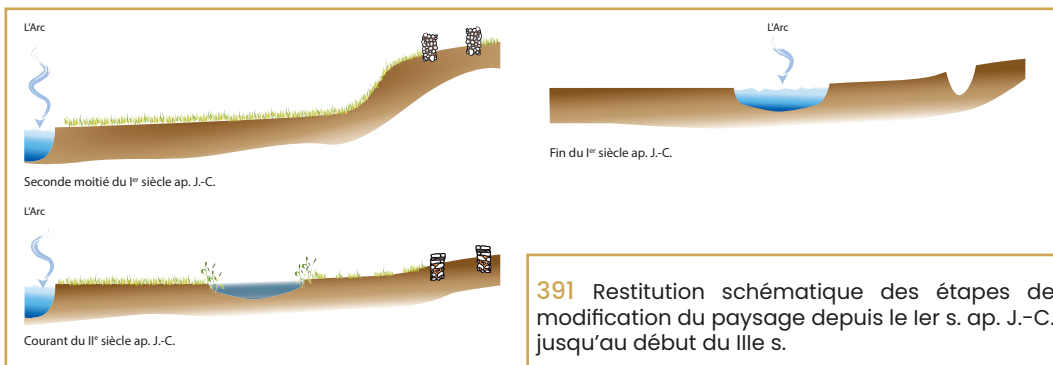
Composées de blocs calcaires assemblés avec du mortier à base de chaux, les fondations de ces édicules étaient surmontées d'élévations dont on devine la qualité grâce aux quelques parties qui en sont conservées et grâce surtout aux petits moellons parfaitement équarris et présentant des traces d'outils spécifiques à la taille de pierre recueillis sur le site (390).

Bien que l'interprétation de cet ensemble se heurte à l'état de conservation des vestiges autant qu'à la faible quantité de mobilier archéologique retrouvée sur le site, la morphologie et le plan des bâtiments présentent néanmoins certaines spécificités comparables à d'autres sites archéologiques bien identifiés. La juxtaposition et la répétition de ce type de construction ont, en effet, déjà été observées sur des lieux de culte contemporains, comme sur la commune de Lioux, dans le Vaucluse. Ce sanctuaire vauclusien, fréquenté durant le Haut-Empire, se compose d'un péribole enserrant quatre édicules quadrangulaires de 4 m de côté. Géographiquement le plus proche du domaine de la Grassie, il s'en rapproche également par le caractère modeste de ses constructions, ainsi que par leur disposition. Les pièces, de taille modeste et alignées, ont, en effet, été mises en œuvre de manière plutôt fruste. Dans le reste de la Gaule, nombre de lieux de cultes possédaient de petits édifices parmi lesquels nous mentionnerons celui de Viuz-Faverges, en Haute-Savoie, où plusieurs petites pièces ont été mises au jour au sein de l'enceinte sacrée, et celui des Basiols, en Aveyron, constitué d'une dizaine d'édifices du même type, enserrés par un mur de clôture.

Sans qu'il soit encore possible de déterminer les fonctions de ces édifices au sein des lieux de culte, on les retrouve assez souvent associés à des temples et ils pourraient avoir fait office de pièces annexes, qu'il s'agisse de lieux d'attente pour les officiants durant le culte, de boutiques, d'ateliers d'artisans ou de cabanes de gardiens. Il se pourrait aussi que ces pièces aient servi de dépôt pour les offrandes régulièrement retirées des temples principaux, cette fonction de stockage n'excluant pas la possibilité d'une consécration à une divinité.

Les transformations du site au IIIe siècle

Après environ un siècle de fonctionnement, ces édicules ont été abandonnés et lentement démantelés au cours de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. Les travaux de récupération de leurs matériaux de construction constituent l'ultime activité antique reconnue sur le site de la Grassie (391). Par la suite, l'éloignement définitif de l'Arc a laissé la place à une pelouse sèche peu arborée jusqu'à une ré-occupation agricole du site à l'époque médiévale.



391 Restitution schématique des étapes de modification du paysage depuis le Ier s. ap. J.-C. jusqu'au début du IIIe s.



389 Deux des édicules du IIe s. ap. J.-C.



390 Mode de construction des murs